



PLANS D'ACTION CLIMAT POUR LES CITOYENS

Participation de la société civile et des communautés aux plans d'action nationaux sur le changement climatique

En 2024, les pays soumettront leurs nouvelles Contributions Déterminées au niveau National (CDN) pour s'engager à lutter contre le changement climatique. Ces plans ont un impact sur toute la société et doivent donc être développés de façon inclusive. Les pratiques observées dans 11 pays montrent que les principaux acteurs responsables de la définition de ces plans n'ont pas été suffisamment inclusifs, car de nombreuses parties prenantes, telles que les communautés et organisations de la société civile, étaient absentes. L'engagement des populations dans les plans nationaux sur le climat est essentiel pour favoriser un environnement social, économique et politique durable, équitable et inclusif pour l'action climatique. Pour y parvenir, la CCNUCC doit insister sur la nécessité d'inclure les populations dans les plans climatiques nationaux :

- La CCNUCC doit insister sur l'inclusion et la prise en compte des voix des personnes les plus touchées.
- Les gouvernements doivent améliorer la transparence, la participation et la prise de responsabilités, en veillant à ce que les groupes marginalisés soient inclus.
- Les agences des Nations unies et les donateurs doivent soutenir la société civile et promouvoir activement l'inclusion.
- La société civile doit renforcer ses capacités en matière de changement climatique, promouvoir l'inclusion et soutenir l'engagement

© Oxfam International Mars 2024

Ce document a été rédigé par Christina Hill et Duncan Pruett. Oxfam remercie Daniel Boyco, Selma Gomes, Mohammed Emran, Pia Zeinoun, Sarah Farheen Khan, Tatat Tatat, Moumouni Compaore, Mohammed Fadel Diop, Hadaogo Yougbare, Alaka Lugonzo, Annie Sikanwe, Romao Xavier, Leonard Unganai, Suyana Huamani Mujica, Jackson Muhindo, Khim Sok, Sina Yun, Raghda Daboub, Leader van der Linden, Peter Riggs, Nafkote Dabi pour leur aide à la production. Il fait partie d'une série de documents élaborés pour alimenter le débat public sur les questions de développement et de politique humanitaire.

Pour de plus amples informations sur les questions soulevées dans le présent document, veuillez envoyer un courriel à l'adresse advocacy@oxfaminternational.org

Cette publication est protégée par des droits d'auteur, mais le texte peut être utilisé gratuitement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche, à condition que la source soit intégralement citée. Le détenteur des droits d'auteur demande que toute utilisation de ce type soit enregistrée auprès de lui à des fins d'évaluation d'impact. Toute copie dans d'autres circonstances, toute réutilisation dans d'autres publications, toute traduction ou adaptation doit faire l'objet d'une autorisation et peut être soumise à une redevance. Email : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans cette publication sont correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam Novib pour Oxfam International en mars 2024. DOI :10.21201/2024.000019

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK.

Photo de couverture : Participants de la société civile locale, du monde des affaires et du gouvernement à un atelier d'Oxfam sur le thème de la contribution déterminée au niveau national dans l'État de Bauchi au Nigeria. De : Kenneth Akpan.

INTRODUCTION

Avant la Conférence des Nations unies sur le changement climatique, qui se tiendra au Brésil en 2025, connue sous le nom de COP30, les 195 pays signataires de l'Accord de Paris sur le changement climatique de 2015 devraient réviser leurs plans d'action nationaux sur le climat face à l'aggravation des impacts climatiques et à l'urgence de prendre « des mesures de soutien urgentes pour que l'objectif de 1,5°C reste à portée de main ». ² Le message du premier bilan mondial des Nations unies est clair – le monde doit relever son niveau d'ambition si l'on veut éviter le pire ». Il est temps de renforcer la participation de la société civile et des communautés à ces plans d'action nationaux sur le climat.

Les plans d'action nationaux sur le climat, sous la forme de contributions déterminées au niveau national (CDN), font référence aux décisions et aux plans adoptés par les pays pour faire face au changement climatique et atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Les plans climat et les CDN devraient impliquer l'ensemble de la société mais la réalité en est très éloignée. Que ce soit intentionnel ou non, les pays sont à la traîne dans leurs efforts d'inclusion.

La faible participation a des conséquences importantes. Pour que la réponse climatique soit crédible, les CDN doivent prévoir des engagements et des plans d'action provenant de secteurs tels que l'emploi, l'alimentation et l'agriculture, l'énergie et les carburants, l'utilisation des terres, les transports, le logement, la santé, les voyages, la biodiversité et les forêts, l'eau et les infrastructures. Pour réussir, elles doivent également tenir compte des principales politiques financières et économiques. Les engagements sectoriels peuvent avoir un impact disproportionné sur la vie des catégories sous-représentées – les femmes, les peuples autochtones, les petits exploitants agricoles et les communautés qui subissent déjà de plein fouet les effets du changement climatique. En bref, les CDN visent à réformer les systèmes économiques, sociaux et politiques nationaux afin de créer un avenir plus durable. Les CDN inclusives permettent de s'attaquer aux inégalités qui vont de pair avec le changement climatique.

Th Les changements à apporter pour faire face à la crise climatique exigent que l'ensemble de la société (entreprises, gouvernements, société civile ou groupes communautaires) ait son mot à dire et joue un rôle. Les citoyens doivent et ont le droit de participer aux discussions et d'être impliqués dans les plans d'action locaux et nationaux parce que leurs idées, leurs expériences, leurs connaissances et leurs solutions sont de grande valeur, et parce que ces plans auront un impact sur eux. Les communautés rurales ont besoin de connaissances et de ressources pour adopter des modèles agricoles plus durables ³ et mieux résister aux changements climatiques. Elles ont également besoin de filets de sécurité pour reconstruire leurs communautés en cas d'inondation ou autre catastrophe liée au climat. D'autres acteurs de la société sont également concernés lorsqu'ils tentent de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Les entreprises ont du mal à passer des combustibles fossiles aux énergies renouvelables, et les

Les contributions déterminées au niveau national – ou CDN – constituent la base permettant aux pays d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Elles contiennent des informations sur les objectifs, les politiques et les mesures de réduction des émissions nationales et d'adaptation aux effets du changement climatique. Les CDN contiennent également des informations sur les besoins ou la nécessité de financements et de technologies ainsi que sur le renforcement des capacités pour la mise en œuvre de ces actions. Les pays communiquent de nouvelles CDN ou des CDN mises à jour tous les cinq ans depuis 2020. ⁴

UNFCCC 2023 NDC Synthesis Report

ménages à faibles revenus n'ont souvent pas les moyens de « passer au vert ». Les terres, l'eau et les autres ressources naturelles dont dépendent les populations autochtones et les communautés locales sont contaminées ou expropriées au profit de minéraux de transition ou de projets d'énergie renouvelable ou par la mise en œuvre de programmes controversés de compensation des émissions de carbone.⁴ Dans le même temps, un éventail impressionnant de solutions locales sont développées par les communautés, telles que l'adaptation grâce à des semences résistantes au climat produites dans le cadre de programmes de sélection locaux, ou encore des initiatives locales en matière d'énergie renouvelable. L'ensemble de la société est concerné et doit pouvoir s'exprimer et faire partie de la solution, en renforçant l'ambition des plans d'action nationaux.

Le présent document défend auprès des gouvernements, des donateurs, de la société civile et d'autres parties prenantes l'idée que les plans nationaux de lutte contre le changement climatique doivent être inclusifs et que les populations doivent y participer activement - c'est un droit, une nécessité stratégique et une question de justice climatique.

Nous examinons tout d'abord les raisons pour lesquelles une inclusion plus forte dans les CDN est à la fois nécessaire et essentielle pour accroître l'ambition climatique et lutter contre les inégalités, et nous suggérons des principes pour y parvenir. Ensuite, nous présentons les défis de l'inclusion sur la base de notre examen des pratiques dans 11 pays où Oxfam opère. Bien que les pays étudiés soient tous situés dans le Sud, d'autres recherches indiquent que des défis similaires se posent dans le Nord. Enfin, nous formulons des recommandations sur ce que les différentes parties prenantes doivent faire dès à présent afin de mettre en œuvre des plans d'action nationaux véritablement pris en charge par l'ensemble de la société. L'intention de ce document n'est pas de nommer et de blâmer les pays pour les défis auxquels ils sont confrontés, mais plutôt, en résumant les lacunes et les limites récurrentes dans la participation des populations aux processus de la CDN, de souligner ce qui doit être fait pour améliorer la participation dans tous les pays. Les plans d'action sur le climat sont l'affaire de tous.

*« ... Les Parties devraient, lorsqu'elles prennent des mesures pour lutter contre le changement climatique, respecter, promouvoir et prendre en compte leurs obligations respectives en matière de droits de l'homme, de droit à la santé, de droits des peuples autochtones, des communautés locales, des migrants, des enfants, des personnes handicapées et des personnes en situation de vulnérabilité, et de droit au développement, ainsi que d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes et d'équité intergénérationnelle ».*⁹

Préambule, Accord de Paris, 2015

CONTRIBUTIONS DETERMINEES AU NIVEAU NATIONAL

POURQUOI SONT-ELLES IMPORTANTES ?

Les CDN sont bien plus que de simples documents politiques : elles représentent les engagements que les pays prennent les uns envers les autres et envers leurs propres citoyens pour faire face à la crise climatique.

Alors que l'Accord de Paris définit les obligations et les objectifs primordiaux des États en matière d'action climatique, et que les sommets des Nations unies sur le climat (COP) adoptent des décisions qui devraient façonner les politiques et les actions de chaque pays ; chaque pays est libre de décider des mesures, sous la forme de CDN, à adopter afin d'atteindre les objectifs

de l'Accord de Paris. Cela fait de la CDN un outil essentiel et complet, qui représente l'engagement de chaque pays⁶ à contribuer à la réalisation de l'objectif consistant à poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels, à s'adapter aux effets du climat et à garantir un financement suffisant pour soutenir ces efforts. Les CDN doivent être mises à jour tous les cinq ans, avec des ambitions de plus en plus élevées, en fonction des capacités de chaque pays.⁷ Lors de la COP28 qui s'est tenue en décembre 2023, il a été décidé que les pays devraient soumettre des CDN actualisées d'ici février 2025. Ces mises à jour périodiques sont l'occasion d'impliquer davantage les citoyens dans les plans nationaux de lutte contre le changement climatique.

Les CDN rassemblent les différents éléments de l'action climatique en un seul engagement national public, comprenant des plans dans divers secteurs, notamment l'emploi, l'alimentation et l'agriculture, l'énergie et les carburants, l'utilisation des terres, les transports, le logement, la santé, les voyages, la biodiversité et les forêts, l'eau et les infrastructures. En outre, les CDN sont étroitement liées aux principales politiques financières et économiques, notamment le budget, la fiscalité, la politique industrielle et la politique d'investissement d'un pays.

Compte tenu de l'impact considérable des CDN et des charges qu'elles peuvent créer dans la société, il est impératif qu'elles soient partagées équitablement. Les politiques climatiques, si leur charge n'est pas répartie équitablement, pourraient avoir des répercussions disproportionnées sur la vie des femmes, des peuples autochtones, des petits exploitants agricoles et des communautés qui subissent déjà le plus gros des effets du changement climatique. Les personnes les plus touchées par le changement climatique et les plus vulnérables à ses effets devraient être au cœur des réponses visant à atténuer ces changements et à s'y adapter.⁸ Nous pensons que ces communautés, et la société civile en général, doivent être représentées dans les CDN.

POURQUOI LES CITOYENS DEVRAIENT-ILS AVOIR LEUR MOT À DIRE SUR LES CDN ?

L'inclusion des populations dans les décisions sur le climat est un droit

La participation du public n'est pas seulement essentielle, c'est un droit reconnu dans les traités internationaux et régionaux⁹ et les engagements politiques tels que les Objectifs de Développement Durable¹⁰, adoptés au niveau multilatéral et ratifiés par les États. Il s'agit du droit d'avoir son mot à dire sur la manière dont les gouvernements réagissent à la crise climatique et de voir son point de vue pris en compte dans les plans d'action qui sont élaborés. Garantir la participation des personnes, des communautés et de la société civile aux processus nationaux de planification climatique est également conforme à l'Accord de Paris. En effet, l'Accord appelle à une participation accrue du public à la mise en œuvre des CDN par le biais de l'éducation au changement climatique, de la formation, de la sensibilisation du public et de l'accès du public à l'information.¹¹ En outre, le « Les Règles d'application de l'Accord de Paris »¹² stipule que les États doivent fournir

des informations sur leur processus de planification, y compris « la participation du public et l'engagement des communautés locales et des peuples autochtones, dans le respect de la parité hommes-femmes ». Les participants devraient inclure la société civile, le secteur privé, les institutions financières, les villes et autres autorités infranationales, les communautés locales et les peuples autochtones. Les agriculteurs et les communautés rurales, les femmes et les jeunes ont également un rôle important à jouer pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.¹³

L'Accord reconnaît également la relation entre les actions, les réponses et les impacts du changement climatique, d'une part, et l'accès équitable au développement durable et à l'éradication de la pauvreté, d'autre part. En affirmant la nécessité d'une transition équitable de la main-d'œuvre et de la création d'emplois décents et de qualité, l'Accord insiste également sur l'engagement des organisations de travailleurs. Enfin, il confirme que les États parties à l'Accord de Paris ont des obligations en matière de droits de l'homme et qu'ils doivent promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Enfin, l'Accord souligne également l'importance du concept de « justice climatique ».¹⁴ Un élément clé de la justice climatique est la justice procédurale, qui met l'accent sur une prise de décision équitable, transparente et inclusive.

Pérou et Ouganda : Exemples prometteurs de CDN inclusives

Au Pérou, le partenaire d'Oxfam, l'Organisation nationale des femmes indigènes andines et amazoniennes du Pérou (ONAMIAP), a participé et influencé la construction d'un consensus parmi les organisations indigènes et a mis sur la table des questions cruciales pour les femmes indigènes et leurs communautés dans le processus de consentement libre, préalable et informé pour la réglementation de la loi sur le changement climatique. En conséquence, la plateforme nationale autochtone sur le changement climatique a été créée comme un espace institutionnel où le gouvernement et les organisations autochtones peuvent articuler et discuter des propositions autochtones d'adaptation et d'atténuation qui constituent la base d'une CDN plus inclusive.

En Ouganda, le Climate Action Network Uganda, partenaire d'Oxfam, a organisé des consultations infranationales dans différentes régions du pays pour s'assurer que les communautés directement touchées par le changement climatique soient entendues lors de la révision du plan national pour le climat, et a joué un rôle dans l'amélioration des connaissances et de l'engagement de la population sur le CDN, en particulier dans les communautés vulnérables. En outre, les plans nationaux de lutte contre le changement climatique devraient répondre à la question urgente de savoir combien tout cela coûtera et quelle part sera couverte par les sources nationales et les fonds internationaux de lutte contre le changement climatique. Les partenaires d'Oxfam en Ouganda et au Nigeria explorent actuellement des approches de suivi budgétaire par les citoyens afin d'améliorer la gouvernance et la transparence dans les discussions sur le budget climatique.

L'inclusion est au cœur des solutions climatiques

L'intégration des populations dans les plans nationaux de lutte contre le changement climatique est non seulement un droit conforme aux principes de la justice climatique, mais elle peut également contribuer à lutter contre les systèmes qui perpétuent les inégalités et sapent la justice climatique. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) reconnaît que « les approches fondées sur les droits qui mettent l'accent sur le renforcement des capacités, la participation significative des groupes les plus vulnérables et leur accès aux ressources clés, y compris les finances » peuvent réduire les vulnérabilités structurelles au changement climatique.¹⁵

Il est vital que les communautés locales aient une bonne connaissance de leurs propres écosystèmes pour une conservation et une restauration efficaces. Le fait de ne pas inclure ces connaissances dans les plans d'action sur le climat ou de mettre en œuvre des plans d'action qui ne sont pas soutenus par les populations locales risque d'entraîner des résultats négatifs ou une aggravation des inégalités.¹⁶ En effet, une étude sur l'évaluation des besoins technologiques a souligné l'importance de l'engagement des parties prenantes afin que ces évaluations se basent sur les meilleures connaissances disponibles et que les besoins et les préférences des parties prenantes soient pris en compte.¹⁷

Le processus CDN du Pérou est souvent cité comme un exemple d'inclusion forte d'un large éventail de parties prenantes de la société civile. Le Pérou a consolidé les alliances entre les groupes de parties prenantes, en créant une sensibilisation de masse pour soutenir et suivre la mise en œuvre de la CDN, et en promouvant l'engagement et l'appropriation des parties prenantes, améliorant ainsi la capacité d'adaptation et le potentiel d'atténuation.¹⁸

L'exclusion nuit à l'ambition et à l'action en matière de climat au Brésil

Sous le précédent gouvernement dirigé par le président Jair Bolsonaro, la société civile n'a pas participé à la première révision de la CDN du Brésil. Le Forum national sur le changement climatique, un organe participatif et consultatif composé de plus de 650 acteurs, a été paralysé et son fonctionnement a été limité à quelques personnes. Cette mesure s'inscrivait dans une stratégie plus large de démantèlement des politiques et des institutions environnementales, comprenant des coupes budgétaires importantes et la persécution des défenseurs de l'environnement, ce qui a considérablement retardé le programme brésilien d'atténuation, d'adaptation et de résilience au changement climatique. En raison de leur absence des espaces officiels, les mouvements sociaux et les organisations de la société civile (OSC) ont eu le sentiment que leur accès aux informations pertinentes sur la politique environnementale du pays était compromis. Les décisions prises à huis clos par les gestionnaires ont été considérées, par exemple, comme ayant eu une incidence négative sur les mesures prises pour lutter contre les incendies et la déforestation dans des biomes sensibles tels que la forêt amazonienne, le Pantanal et le Cerrado

L'inclusion des communautés vulnérables dans la prise de décision a également l'avantage de favoriser le renforcement de la résilience des communautés et des écosystèmes vulnérables aux impacts du changement climatique.¹⁹ L'appropriation politique par les communautés,²⁰ l'adhésion des parties prenantes,²¹ la promotion d'une gouvernance efficace,²² et l'établissement d'un consensus de l'ensemble de la société sur l'action climatique et l'ambition de la CDN.²³

Les CDN inclusives sont au cœur des efforts mondiaux en matière de climat

À la fin de l'année 2023, le tout premier bilan mondial (GST) - le processus d'évaluation des progrès collectifs vers la réalisation de l'objectif et des buts à long terme de l'Accord de Paris - a été achevé. La conclusion a été que le monde n'était pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs à long terme de l'Accord de Paris et que le moment était venu d'accélérer l'action.²⁴ Depuis la précédente série de CDN, le GST a non seulement confirmé une urgence accrue, mais aussi une meilleure compréhension des problèmes, un plus grand engagement de la part du gouvernement et des parties prenantes, et qu'il y a plus de raisons de croire que les ministères de la planification et des finances respecteront et suivront les engagements des CDN. Le GST a également noté que les politiques et les mesures nécessaires pour promouvoir la résilience climatique et le développement à faible émission de gaz à effet de serre peuvent se soutenir mutuellement grâce à des approches de l'ensemble de la société et à l'élaboration de politiques intégrées et inclusives.

Certains éléments viennent étayer l'affirmation selon laquelle une plus grande participation peut contribuer à accroître l'ambition. Les travaux du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ont montré que de nombreux pays - mais pas tous - dont l'évaluation et la définition des objectifs ont été jugées plus inclusives et plus sensibles à la dimension de genre, ou ayant utilisé une approche ciblée lors de leurs consultations, avaient mis en place des plans d'action nationaux plus ambitieux, tant en termes d'atténuation que d'adaptation.²⁵

Le lien entre les CDN et le financement du climat est également de mieux en mieux compris, les budgets détaillant les besoins de financement du climat étant désormais inclus dans 46 % des plans soumis.²⁶ D'ici à la fin de 2024, un nouvel objectif collectif quantifié (NCQG) pour le financement de la lutte contre le changement climatique, destiné à répondre aux besoins des pays en développement, devrait être adopté, remplaçant l'objectif actuel de 100 milliards de dollars par an. Le NCQG devra prendre en compte les besoins et les priorités des pays en développement et soutenir une voie vers de faibles émissions de gaz à effet de serre et un développement résilient au changement climatique. Les CDN devront être participatives afin de refléter les efforts de l'ensemble de la société pour renforcer les ambitions en matière d'atténuation et d'adaptation. À mesure que les CDN gagnent en pertinence et que la pression pour accroître l'ambition augmente, il deviendra encore plus important que les gens s'impliquent plus profondément dans la discussion.

Les personnes sont toujours exclues

Malgré les avantages de l'inclusion et les efforts déployés en ce sens, il est de plus en plus évident que, dans de nombreux endroits, les principales parties prenantes n'ont pas encore pris part à la conversation. La CCNUCC a noté en 2021 que « les parties prenantes consultées dans le cadre des CDN sont principalement issues des ministères de tutelle. Si, dans certains cas, elles comprennent des organisations non gouvernementales et le secteur privé, les communautés locales sont les parties prenantes les moins consultées au cours du processus ».²⁷

L'Institut Danois des Droits de l'Homme a analysé les affirmations contenues dans les CDN soumises par les gouvernements et a constaté que « la plupart des soumissions (90 %) font référence à la participation des parties prenantes à l'élaboration de la CDN ou du PECN ».²⁸ Elles sont un peu moins nombreuses (81%) à identifier un type d'acteur non étatique impliqué (ONG, universités, experts, etc.). Elles sont moins nombreuses (69 %) à expliquer comment les participants ont été impliqués. Une analyse plus approfondie est nécessaire pour évaluer la qualité de cet engagement du point de vue des droits de l'homme ».²⁹ L'agence allemande de développement GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) s'est penchée sur la question et s'est inquiétée du fait que « les limites d'une participation significative aux processus des CDN ont un impact sur l'adhésion de l'ensemble de la société et sur la possibilité de mise en œuvre ».³⁰

Que l'exclusion soit due à un manque de ressources, à une erreur d'omission ou à une volonté délibérée, elle est problématique. L'exclusion peut refléter et renforcer les inégalités déjà existantes au sein des groupes et entre les groupes qui peuvent subir différemment les effets du climat. Si les plans de lutte contre le changement climatique sont élaborés de manière isolée par les élites et les technocrates, sans appropriation plus large, ils risquent d'échouer car ils seront moins efficaces, moins équitables et moins susceptibles d'obtenir le soutien de l'opinion publique.

Le changement climatique est l'affaire de tous. Une plus grande implication dans les plans de lutte contre le changement climatique permettra d'obtenir l'accord de tous, le soutien des gens et la prise de conscience de leur rôle. Oxfam estime que les CDN devraient :

- Saisir les accords politiques et les compromis entre les différentes parties de l'économie nationale nécessaires pour réduire les émissions – notamment dans l'agriculture, le système alimentaire, le secteur de l'énergie, l'industrie, les déchets, les transports, la sylviculture, etc.
- Aider les personnes les plus touchées par l'impact du changement climatique à faire partie des espaces de décision sur le climat et à accéder aux ressources financières afin de pouvoir s'adapter aux effets du changement climatique tels que la hausse des températures, la pénurie d'eau, et d'autres effets liés aux événements météorologiques extrêmes et aux impacts à évolution lente.

- Veiller à ce que les plans nationaux identifient et traitent l'impact des mesures climatiques dans le respect des droits de l'homme, en tenant compte de l'âge, de la race, de l'appartenance ethnique, des conflits et de la classe économique. Dans chaque secteur et communauté concernés, les points de vue des principaux groupes sociaux doivent être pris en compte et incorporés de manière adéquate, tout en donnant un retour d'information sur la manière dont cela a été fait par le biais de processus de participation structurels et inclusifs.
- Tenir compte de la dimension de genre. Cela signifie non seulement qu'il faut inclure les organisations de défense des droits des femmes, mais aussi que les budgets et les objectifs doivent être élaborés en tenant compte de la dimension de genre. La sensibilisation devrait également inclure des informations sur les liens entre l'inégalité entre hommes et femmes et le changement climatique.
- Veiller à ce que la transition énergétique soit juste, organisée de manière à ce que les personnes les plus responsables et disposant des capacités les plus importantes soient obligées de faire le gros du travail, et que les personnes concernées aient leur mot à dire dans la conception et la mise en œuvre des politiques de transition, en veillant à ce que la transition vers les énergies renouvelables réduise les inégalités et les injustices au lieu de les exacerber.³¹
- Respecter le droit des peuples autochtones à un consentement libre, préalable et éclairé avant d'adopter des mesures susceptibles de les affecter.
- Veiller à ce que les droits à la terre et à l'eau des communautés et des peuples autochtones soient protégés avant d'adopter des mesures susceptibles de les affecter, notamment en ce qui concerne le changement d'affectation des terres.
- S'aligner sur les priorités de développement du pays et être suffisamment ambitieux pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.
- Inclure des budgets complets, indiquant clairement le financement climatique supplémentaire nécessaire au-delà des budgets nationaux dans les pays à faible revenu pour atteindre les objectifs et accroître leur ambition (« budget conditionnel »).
- Être cohérent avec d'autres plans et politiques climatiques, tels que les plans d'adaptation locaux et nationaux et les stratégies de développement à long terme à faible émission de gaz à effet de serre (LTS),³² ainsi qu'avec les politiques énergétiques, industrielles, fiscales et autres. Idéalement, le ministère du climat ou de l'environnement devrait codiriger le processus avec un ministère des finances ou de la planification.

UN REGARD SUR LE MONDE : QUI A ÉTÉ IMPLIQUÉ ET QUI A ÉTÉ LAISSÉ DE CÔTÉ DANS LES PROCESSUS DE CDN ?

Conscient de la nécessité de surmonter les inégalités au sein de la société qui peuvent perpétuer et aggraver l'exclusion des personnes dans les processus climatiques nationaux, Oxfam a mené une recherche exploratoire dans 11 pays où elle opère afin de mieux comprendre les défis de l'inclusion et d'aider les gouvernements, les donateurs et la société civile à les relever. Les études ont été menées par des chercheurs locaux au Bangladesh, au Brésil, au Cambodge, au Tchad, en Indonésie, au Kenya, au Mozambique, dans les Territoires Occupés Palestiniens, au Sénégal, en Zambie et au Zimbabwe. Elles ont été complétées par les enseignements tirés des activités d'Oxfam visant à améliorer l'engagement de la société civile et des communautés dans les processus des CDN au Burkina Faso, au Pérou et en Ouganda. Des informations spécifiques à chaque pays peuvent être demandées à l'auteur.

L'étude a examiné les faiblesses et les points forts des récents processus nationaux de planification climatique, ainsi que les facteurs ayant conduit à l'exclusion des communautés touchées par le climat, des femmes, des jeunes, des peuples autochtones et d'autres communautés. La participation des « personnes » peut prendre de nombreuses formes. Dans notre recherche, ce terme englobe les organisations de la société civile (OSC) nationales et locales, souvent liées à des questions spécifiques, à des secteurs ou à des groupes sociaux. Ce terme englobe également les communautés locales et les peuples autochtones, souvent sous la forme d'organisations communautaires.

Résultats : Qui était impliqué ?

D'après nos recherches, les ministères, les agences et les organismes de coordination gouvernementaux (tels que les conseils nationaux sur le changement climatique) sont, comme prévu, les principaux acteurs impliqués dans l'élaboration de toutes les CDN. Du point de vue de la participation, ce n'est pas nécessairement un problème, à moins que la participation du gouvernement aux consultations publiques, par exemple, ne soit perçue comme écrasante au point d'évincer la participation d'autres parties prenantes. Dans l'un des pays les plus inclusifs étudiés, par exemple, lors d'un atelier de consultation nationale sur la CDN, les ministères représentaient près de la moitié des participants, tandis que la société civile et le secteur privé combinés n'en représentaient que 10%.

Les agences des Nations unies et les partenaires de développement (tels que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, le PNUD,³³ l'UNWOMEN, le Programme alimentaire mondial et la Banque mondiale) ont joué un rôle de premier plan dans au moins trois des processus de plans nationaux pour le climat étudiés. Ils ont coordonné les processus et conseillé les gouvernements sur le contenu ou le processus de préparation de leurs CDN. Bien que ces agences puissent apporter une contribution précieuse, certaines personnes interrogées se sont inquiétées du fait qu'en raison des ressources financières pour le climat auxquelles les agences ont accès,³⁴ et de leur influence sur les gouvernements, elles

pourraient involontairement évincer la société civile et les communautés locales, qui ne disposent pas des ressources et de l'influence dont elles jouissent.

Dans de nombreux pays étudiés, les consultants ont également joué un rôle important dans l'élaboration des plans nationaux de lutte contre le changement climatique. Selon certaines personnes interrogées, une dépendance excessive à l'égard des sociétés de conseil étrangères est problématique car l'expertise locale est mise de côté et l'appropriation du processus par le pays est compromise.

Des représentants du secteur privé ont été inclus dans la plupart des pays, de même que des universitaires et des groupes de réflexion. Dans deux pays au moins, les informateurs clés ont jugé cet engagement insuffisant. À l'inverse, certains processus ont été considérés comme trop technocratiques par nature, impliquant principalement des scientifiques et des experts, alors que la représentation des parties prenantes plus larges était limitée. L'implication des universités, des groupes de réflexion et d'autres organisations d'experts³⁵ dans de telles circonstances n'a pas été considérée comme un processus large et inclusif.

Dans quatre pays, la société civile était officiellement représentée dans les comités nationaux sur le changement climatique, les groupes de travail techniques ou les comités directeurs, aux côtés d'autres groupes de parties prenantes. Toutefois, dans la plupart des pays, ces structures ne comprenaient que le gouvernement. Lorsque ces structures incluaient la société civile, celle-ci était souvent nettement plus nombreuse que les autres groupes de parties prenantes.

Dans les pays étudiés, les processus de CND ont été dominés par les élites, y compris non seulement les gouvernements, mais aussi les agences des Nations unies, les organisations internationales (et dans certains cas nationales) spécialisées ou expertes et les individus. De tels modèles de participation peuvent conduire à l'exclusion de la société civile et des communautés, en particulier celles basées loin des grandes villes ou celles qui ne se sentent pas à l'aise dans des environnements n'ayant pas été conçus pour prendre en considération leurs points de vue, leurs cultures ou leurs langues, ou dans des situations où les relations de pouvoir sont très inégales.

À quoi ressemble la participation de la société civile ?

Alors que le dernier rapport de synthèse sur les CDN de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), fait état de progrès dans ce domaine,³⁶ les recherches d'Oxfam indiquent que ces progrès sont limités. À l'exception de la Zambie, la participation de la société civile a été confrontée à de nombreux défis dans les pays étudiés.

Zambie : Une étude de cas prometteuse sur les CDN participatives

En Zambie, la révision la plus récente de la CDN a montré une évolution positive vers une plus grande inclusion et participation par rapport au premier processus de la CDN. Le récent processus de la CDN a été guidé par une feuille de route claire et un processus bien planifié, a impliqué un large groupe de parties prenantes (souvent par l'intermédiaire d'organisations faitières) et a favorisé la transparence. Il est important de noter que les parties prenantes interrogées ont déclaré qu'il existait une volonté gouvernementale et politique de mettre en place un processus impliquant les parties prenantes de la société civile.

Des difficultés subsistent - manque d'implication des acteurs de terrain tels que les agriculteurs et les organisations de défense des droits des femmes - mais le processus est un exemple prometteur de processus participatif de révision de la CDN.

La participation de la société civile ou des communautés aux processus des CDN³⁷ était inexistante dans deux pays et limitée dans les neuf autres. Par conséquent, les communautés et la société civile sont trop souvent exclues. Souvent, lorsque l'inclusion a eu lieu, elle a été considérée comme sélective. Certains acteurs ont pu participer en raison de leur proximité, de leurs relations avec le gouvernement ou de leur expertise perçue, tandis que d'autres ont été exclus en raison d'un manque de ressources ou d'une omission intentionnelle. Les paragraphes suivants illustrent la participation de la société civile dans les pays étudiés :

- Le premier processus de CDN dans un des pays a impliqué certaines OSC, mais surtout celles qui entretenaient des relations étroites avec le gouvernement, d'après les personnes interrogées. Les OSC axées sur les droits de l'homme et les questions de justice sociale, ou celles qui plaidaient contre la poursuite de l'extraction du charbon, ont rapidement été exclues des discussions sur la CDN. Les processus de CDN ultérieurs ont totalement exclu la société civile.
- Dans un autre pays, les comités techniques et les processus de consultation ont impliqué la société civile (y compris les réseaux de jeunes), ainsi que d'autres groupes de parties prenantes, mais cela s'est limité à des groupes d'élite de la société civile, selon les parties prenantes interrogées. Les organisations communautaires locales ont été exclues.
- Dans un autre pays, si certains représentants de la société civile étaient membres du comité national sur le changement climatique et des groupes de travail, il n'existait pas de critères clairs pour leur sélection parmi les nombreuses autres OSC et institutions qui auraient pu être intéressées par leur participation. Ceux qui n'ont pas participé au processus n'étaient pas au courant des discussions en cours.

- Dans un autre pays, la participation de la société civile aux processus de CDN était dominée par quelques grandes ONG internationales (dont Oxfam pour le premier processus de CDN) et par le principal organisme national de la société civile ; les demandes de contributions de la société civile adressées au gouvernement passaient par cet organisme. De même, dans trois autres pays, la participation de la société civile s'est limitée à quelques grandes ONG/OSC ou au réseau national de lutte contre le changement climatique composé de membres. Dans l'un de ces trois pays, cette participation a diminué entre la première CDN et le processus de révision de la CDN.
- Dans un certain nombre de pays, on s'est appuyé sur un organisme ou un réseau national basé sur les membres pour les questions climatiques ou environnementales, et on a supposé que ces entités représentaient les besoins des communautés ou les priorités de leurs membres dans les processus des plans nationaux sur le climat. Toutefois, des facteurs tels que des délais serrés, des ressources financières et humaines limitées et une faible sensibilisation à l'importance des CDN ou des processus nationaux de planification climatique semblent parfois avoir empêché certains réseaux représentatifs de remplir ces rôles. Par exemple, dans un pays, l'organisme national composé de membres n'avait tout simplement pas les ressources nécessaires pour consulter ses membres ou les représentants des communautés vulnérables au climat dans le cadre du deuxième processus de CDN. Dans un autre pays, nos recherches ont révélé que la société civile se sentait globalement bien représentée par le réseau d'OSC qui a participé au processus de la CDN, bien que l'on ait eu l'impression que des informations émanant d'organisations de base avaient pu être omises.
- De nombreux éléments indiquent que la participation des OSC est souvent superficielle ou symbolique, et qu'elle n'est consultative que de nom. Dans deux pays, la participation des OSC a été jugée ad hoc et « selon les besoins ». Dans un pays tiers, où la consultation semblait également ad hoc, les invitations à participer à des événements publics ont été largement diffusées mais ont souvent été envoyées avec peu de préavis et en l'absence d'informations essentielles, et les événements eux-mêmes étaient principalement basés sur une communication à sens unique de la part des organisateurs plutôt que sur un véritable dialogue. Dans un autre pays, où le gouvernement et la société civile se sont récemment réunis dans le cadre de cette étude pour discuter de la révision de la CDN, il est apparu que la plupart des organisations de la société civile participaient pour la première fois aux activités de la CDN, malgré les affirmations selon lesquelles les processus antérieurs avaient été ouverts et avaient inclus la société civile.

L'inclusion dans les CDN est une préoccupation mondiale

Bien que les défis soulignés dans ce rapport soient centrés sur des études de cas dans les pays à faible et moyen revenu où Oxfam opère, il devrait être clair que la planification climatique nationale dans les pays du Nord est également confrontée à un grand nombre de ces mêmes défis. D'autres études, qui se sont concentrées sur des pays plus riches, reprennent bon nombre des conclusions d'Oxfam, telles que l'absence d'implication des organisations communautaires, le manque de responsabilité quant à la manière dont les propositions ont été traitées et les suggestions selon lesquelles les processus se sont limités à l'information ou à la consultation, souvent en deçà des débats délibératifs.³⁸ En outre, la participation aux CDN est essentielle à l'obtention d'un consensus et à l'appropriation dans chaque pays, ce qui devient de plus en plus un problème dans les régions les plus riches du monde, où le climato-scepticisme est en hausse.³⁹

Qui n'a pas été impliqué ?

Dans toutes les études nationales, de nombreuses parties prenantes qui auraient dû être impliquées - soit parce qu'elles représentent les personnes les plus touchées par le changement climatique, soit parce qu'elles sont touchées par les mesures de transition climatique, soit parce qu'elles ont une expertise et des idées à apporter - ne l'ont pas été.

Les parties prenantes interrogées dans le cadre de la recherche ont fait référence à l'absence de certains groupes de la société civile⁴⁰:

- Communautés et organisations communautaires [9 pays]
- Organisations de défense des droits des femmes [8 pays]
- Représentants des peuples autochtones et des communautés traditionnelles [5 pays]
- Groupes forestiers communautaires, les pêcheurs et les collectifs agricoles [3 pays]
- Groupes de défense des droits des travailleurs [2 pays]
- Représentants des personnes vivant avec un handicap [2 pays]
- Jeunesse [2 pays]
- Organisations de défense des droits de l'homme [1 pays]

Si l'exclusion de l'un ou l'autre de ces groupes est jugée significative, il est particulièrement préoccupant que les communautés et les organisations communautaires aient été exclues dans tous les pays étudiés, sauf un. Étant donné qu'il est important de veiller à ce que l'action climatique réponde aux besoins des personnes les plus touchées par le changement climatique, cette constatation peut être considérée comme une lacune majeure et fait écho à l'affirmation de la CCNUCC en 2021 selon laquelle les communautés sont les parties prenantes les moins consultées, après avoir examiné neuf types de rapports nationaux différents qui sont régulièrement soumis.⁴¹ Bien que les pays sur lesquels nous avons enquêté ne l'aient pas spécifiquement mentionné, il est très probable que, avec une estimation de 2015 selon laquelle plus de 30 millions de personnes sont déplacées à travers la planète,⁴² les conflits ont également exacerbé l'exclusion des

plans d'action et des réponses sur le climat à l'échelle mondiale. Les pays en proie à des conflits violents ou armés, dont beaucoup sont également les plus vulnérables sur le plan climatique,⁴³ voient leurs capacités institutionnelles et leurs ressources réduites pour élaborer et mettre en œuvre une politique climatique, sans parler de l'organisation de consultations communautaires ou de la mise en œuvre de plans dans les zones touchées par le conflit.⁴⁴

QU'EST-CE QUI A EMPÊCHÉ OU LIMITÉ LA PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ?

L'apport de la société civile n'est pas valorisé

Des représentants du gouvernement ont été interrogés dans la plupart des études nationales. L'un d'entre eux a révélé que les organismes gouvernementaux n'ont pas toujours une idée claire de la contribution que la société civile pourrait apporter aux processus nationaux de planification climatique. En raison de cette mauvaise compréhension, les gouvernements ne s'engagent pas délibérément avec la société civile. Comme le montre le tableau 1, la perception qu'ont les gouvernements de ce que la société civile pourrait apporter est bien inférieure à ce que la société civile elle-même pense pouvoir apporter. Des recherches menées dans un autre pays ont également révélé que les gouvernements ne savent pas toujours avec qui ils devraient s'engager au sein de la société civile et qu'ils s'adressent parfois à des acteurs de la société civile moins crédibles ou moins légitimes. Des perceptions divergentes du rôle de la société civile dans ces processus ont également été relevées par l'Independent Institute for Environmental Issues, qui a examiné les perceptions des gouvernements sur l'objectif de la participation dans trois pays.⁴⁵ Les recherches actuelles d'Oxfam ont également révélé que certains membres d'un gouvernement avaient l'impression que leur CDN reflétait les engagements climatiques préexistants du gouvernement et les cadres politiques qui avaient été élaborés précédemment en tenant compte des besoins des communautés ou avec la contribution de la société civile. Ainsi, la participation de la société civile au processus de la CDN elle-même, et éventuellement à la mise en œuvre ou au suivi de la CDN, n'a pas été jugée nécessaire. Dans trois pays, Oxfam a également constaté que les ONG et les OSC participantes représentaient automatiquement les communautés locales et les populations autochtones, ce qui montre qu'il faut être attentif lorsque des hypothèses sont émises sur la légitimité et la représentativité.⁴⁶

Tableau 1 : Exemple de perception par les parties prenantes de la valeur de la société civile dans les processus de CDN dans un pays

Perception de la valeur de la société civile par les OSC	Perception de la valeur de la société civile par les gouvernements
<ul style="list-style-type: none"> • Développer des relations sur lesquelles peuvent se fonder des partenariats pour l'action climatique. • Soutenir la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports sur l'action climatique. • Contribution à la recherche. • Développer des outils de suivi de la mise en œuvre. • Intégrer les points de vue des communautés et des groupes vulnérables et marginalisés dans le processus. • Permettre l'engagement d'autres parties prenantes grâce au pouvoir de mobilisation. • Renforcer la transparence et la responsabilité du processus. 	<ul style="list-style-type: none"> • Amplifier les différentes voix. • Favoriser l'inclusion. • Enrichir le processus de la CDN et ses résultats.

L'espace civique restreint a empêché la participation

Dans tous les pays, l'espace civique⁴⁷ a été, à des degrés divers, limité. Les restrictions imposées à la société civile de se réunir ou d'exprimer des opinions dans quatre des pays étudiés, ou la criminalisation explicite de la société civile dans un autre, ont limité la participation de la société civile aux processus nationaux de planification climatique (et à d'autres domaines de la politique publique). Au Brésil, la limitation sévère de la participation du public au processus de révision en 2020 a représenté un pas en arrière alors que, par contraste, le premier processus CDN en 2015, sous le gouvernement précédent, a été considéré par beaucoup comme relativement ouvert et inclusif. La situation devrait s'améliorer au cours de la prochaine révision à la suite de l'élection du président Luiz Inácio Lula da Silva, à la tête d'un gouvernement très différent qui s'est engagé publiquement à favoriser l'inclusion et à lutter contre les inégalités.

« Nous disposions d'un temps et d'un budget très limités et nous avions besoin d'informations pour alimenter le rapport CDN le plus rapidement possible ».

Consultant soutenant le processus de révision de la CDN d'un gouvernement

Le manque de ressources gouvernementales a entravé les processus d'inclusion

Dans deux des pays étudiés, les personnes interrogées ont indiqué que dans le cadre des processus de CDN les gouvernements ne disposaient que de ressources humaines et financières limitées. Ce constat fait également écho à l'expérience d'Oxfam qui a élargi l'engagement de la société civile et des communautés dans les processus de révision des CDN au Burkina Faso et en Ouganda.⁴⁹ L'étude a montré que, dans la pratique, cela signifiait que les gouvernements ne disposaient pas de fonds suffisants pour soutenir la logistique nécessaire à une large participation aux réunions, en particulier en dehors des capitales nationales ou provinciales. Les processus des CDN ont souvent été considérés comme précipités, et les consultations ont été menées avec un préavis insuffisant, laissant peu de temps pour l'examen et la préparation. Il a également été noté que les invitations à participer aux consultations publiques manquaient parfois de clarté quant aux principaux points de discussion. Cela a limité les possibilités de participation effective de la société civile et des communautés.

Les processus de consultation en ligne - parfois menés à la place des réunions en personne - n'ont pas nécessairement permis un engagement significatif et n'ont pas permis de surmonter les obstacles à l'accès en raison de l'accès limité à l'Internet ou du coût prohibitif dans de nombreux endroits.

Les processus des plans nationaux sur le climat ont souvent été considérés comme trop techniques, ce qui a été aggravé par le manque d'informations - telles que les projets de documents - partagées avant et pendant les consultations, ce qui a limité la capacité de la société civile à se préparer et à fournir des contributions de manière appropriée et réfléchie.

Les parties prenantes de quatre pays ont également noté que les processus de CDN manquaient souvent de mécanismes ou de lignes directrices claires pour garantir une participation efficace, structurelle, inclusive et significative de la société civile et des communautés. En conséquence, la consultation publique est parfois apparue fragmentée et segmentée ou, dans deux pays, influencée par des relations personnelles. En pratique, cela signifie que les délais de consultation ou d'engagement ne sont pas clairs et qu'il n'y a pas d'indications sur la manière et le moment de s'engager à l'avance. En outre, la manière dont les gouvernements se sont engagés auprès de la société civile a manqué de cohérence au fil du temps, car l'engagement était discrétionnaire et les points de contact pour la CDN changeaient parfois de ministère ou d'agence gouvernementale.

La société civile manque de capacités et de ressources

Outre les difficultés des gouvernements à mettre en place des plans climat inclusifs, la participation des communautés et la société civile ont également été confrontées à des obstacles qui ont entravé leur participation.

Les objectifs et les actions du gouvernement doivent être présentés d'une manière accessible et adaptée à la culture et aux besoins des communautés locales. Les parties prenantes non partisans peuvent jouer un rôle essentiel en permettant la mise en œuvre de politiques et d'actions concrètes et personnalisées qui s'inscrivent dans les contextes nationaux.

Lettre ouverte des parties prenantes non partisans d'Asie du Sud-Est⁴⁸

Les recherches d'Oxfam ont montré que la connaissance des plans d'action nationaux sur le climat et de leur impact dans des domaines d'intérêt majeur pour la société civile et les communautés affectées par le climat (tels que la transformation de l'agriculture et de l'utilisation des terres, l'énergie domestique et la résilience des communautés) est souvent très limitée au sein de la société civile au sens large, en particulier au niveau des communautés. C'est le cas même dans les pays où d'autres composantes de la société civile, en particulier les ONG environnementales ou « climatiques », sont activement engagées dans les questions liées au climat. Ce manque de connaissances peut limiter la capacité de la société civile au sens large à s'engager dans les processus nationaux de planification climatique ou la mesure dans laquelle elle manifeste de l'intérêt pour ces processus et demande à y être intégrée. Les personnes interrogées ont souligné que la prise de conscience du changement climatique et de l'impact sur l'ensemble de l'économie des mesures d'atténuation et d'adaptation prévues est limitée au sein de la société civile, en particulier parmi les groupes peu concernés par les questions climatiques.

La société civile renforce sa propre capacité à s'engager dans le processus de la CDN au Burkina Faso

Les partenaires d'Oxfam au Burkina Faso se sont réunis au sein d'une « Alliance populaire pour la CDN », comprenant le groupe national de coordination des ONG (SPONG), le réseau national des femmes rurales, des organisations de jeunes, des journalistes environnementaux et d'autres groupes, afin de lire et d'analyser la CDN du Burkina Faso. Les treize OSC ont lu et analysé puis, avec un réseau plus large, ont formulé des recommandations sur l'adaptation et la participation pour une CDN plus ambitieuse, en utilisant l'outil « People's NDC »⁵⁰ développé par la Climate Land Ambition and Rights Alliance (CLARA) pour soutenir l'auto-éducation et la mobilisation des groupes autour des plans d'action nationaux sur le climat. L'alliance peut désormais s'engager dans le deuxième processus de révision de la CDN en 2024.

Plusieurs études ont également montré que les ressources humaines et financières limitées ont un impact sur la capacité des OSC à s'engager dans les processus nationaux de planification climatique, en particulier pour les organisations communautaires. Nos recherches ont révélé également que les OSC peuvent ne pas avoir les fonds nécessaires pour se rendre aux réunions (ce qui est problématique si les gouvernements ne peuvent pas couvrir ces coûts) ou ne pas avoir de personnel disponible pour s'engager dans les processus de consultation ou assurer la coordination avec leurs membres ou leurs partenaires communautaires. La langue utilisée dans les processus de consultation peut également être un obstacle à la participation, en particulier lorsque les langues officielles utilisées dans les processus nationaux de planification climatique ne sont pas largement parlées au niveau communautaire.

Ces questions sont potentiellement parmi les plus simples à traiter dans les futurs plans de soutien, étant donné le large éventail de ressources financières et techniques déployées pour soutenir les processus de révision des CDN, en particulier par le biais du Partenariat CDN,⁵¹ la principale initiative mondiale fournissant une assistance technique et un financement aux processus de révision des CDN. Outre les multiples initiatives locales mises en œuvre par les donateurs bilatéraux dans le monde entier, d'autres initiatives mondiales clés pourraient prévoir l'allocation de fonds supplémentaires pour soutenir et promouvoir des niveaux plus élevés d'inclusion dans les processus de révision des CDN, notamment le programme Climate Promise du PNUD et le programme Readiness du Fonds vert pour le climat, qui, conformément à sa stratégie décennale, donne la priorité à un « engagement significatif des parties prenantes ».⁵²

Dans certains pays, les parties prenantes ont noté que les acteurs de la société civile pouvaient se méfier les uns des autres et que leur collaboration, leur mise en réseau et leur communication étaient très limitées. Cela limite leur capacité à collaborer efficacement dans le cadre des processus nationaux de planification climatique. En outre, les OSC les plus engagées dans ces processus auront des connaissances et une expérience en matière de changement climatique et d'environnement, mais peuvent manquer, par exemple, de connaissances et de sensibilité lorsqu'il s'agit d'autres questions telles que l'agriculture, les droits fonciers, les conflits et la fragilité, les droits de l'homme et l'égalité des sexes, qui sont toutes liées à des questions de justice climatique. Ils peuvent également ne pas avoir les connaissances économiques approfondies nécessaires, y compris une bonne compréhension de la manière dont les politiques économiques et financières sont élaborées.

La participation est-elle synonyme d'influence ?

Quelle que soit la manière dont la société civile a pu participer aux processus nationaux de planification climatique, la mesure dans laquelle la participation de la société civile a influencé les résultats de ces processus a souvent été limitée ou peu claire. En effet, le consensus atteint par les groupes de travail ou les équipes techniques (même lorsqu'ils ont impliqué la société civile) n'a pas toujours été reflété dans la CDN finale. Les parties prenantes de deux pays ont noté en particulier que les recommandations importantes de la société civile sur l'inclusion de mesures d'atténuation sectorielles n'ont pas été prises en compte. En outre, les gouvernements étudiés n'ont généralement pas expliqué si et comment les contributions de la société civile ont été intégrées dans les CDN.

Nos recherches ont montré qu'il y a peu de transparence et de responsabilité à l'égard de la société civile locale ou des communautés, malgré quelques exceptions. En Zambie, des ateliers ont été organisés pour toutes les parties prenantes afin de valider les résultats du processus de la CDN, et au Sénégal, le gouvernement a organisé des sessions de validation avec diverses OSC, notamment avec le COMNACC, le Comité national sur le changement climatique, qui rassemble les acteurs non étatiques au Sénégal. Une consultation sérieuse et la construction d'une large appropriation du processus et des résultats devraient nécessiter une communication du gouvernement à toutes les parties prenantes sur la

manière dont leurs contributions ont été prises en compte dans l'élaboration de la CDN. Sans une telle responsabilité, la participation aux CDN risque d'être superficielle et symbolique.

CONCLUSIONS

Même si les contributions de la société civile et des communautés n'ont probablement pas été intentionnellement exclues dans la plupart des cas, les recherches menées ont observé un manque d'intention, de connaissances, de structure et de ressources pour permettre une participation inclusive et efficace de la société civile et des communautés affectées par le climat dans les processus nationaux de planification climatique.

Les résultats qui se dégagent de cette étude indiquent qu'une véritable inclusion dépend de ces trois éléments :

- Les gouvernements doivent comprendre et s'engager en faveur d'une participation significative de la société civile et des communautés plutôt que d'offrir des possibilités de consultation superficielles comme un exercice de « case à cocher ».
- La société civile et les communautés doivent avoir accès à l'espace de consultation, aux capacités et aux connaissances pour profiter de l'occasion de s'engager dans les processus de la CDN.
- Les CDN visent à réformer les systèmes économiques, sociaux et politiques nationaux afin de créer un avenir plus durable. Elles permettent de s'attaquer aux inégalités qui vont de pair avec le changement. Une compréhension commune du fait que les CDN offrent cette opportunité aidera à construire collectivement un avenir équitable et durable pour tous. Ce faisant, les CDN peuvent rassembler à la fois les gouvernements, les communautés et l'ensemble de la société.

RECOMMANDATIONS

Le climat change et nous sommes tous concernés. Cependant, les groupes ayant le moins contribué à la crise climatique sont ceux qui en souffrent le plus⁵³. Les recommandations suivantes indiquent dans quelle mesure les parties prenantes peuvent contribuer à ce que l'ensemble de la société, et pas seulement les gouvernements, se joigne à l'effort visant à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C et à s'adapter aux effets du changement climatique de manière équitable, en vue d'améliorer la vie des gens et d'obtenir le soutien de l'opinion publique.

RECOMMANDATIONS POUR LA CCNUCC

- Dans le cadre de la prise de décision sur les caractéristiques des CDN lors de la COP29 en 2024,⁵⁴ exiger que toutes les CDN soient réellement et manifestement participatives afin d'aider à construire l'ambition demandée par le GST,⁵⁵ de défendre les solutions locales et de garantir que les besoins des groupes les plus touchés par le changement climatique soient prioritaires. Par exemple, un critère de participation solide peut être élaboré et inclus dans les soumissions de CDN afin de garantir une participation plus significative des groupes qui sont actuellement exclus ou dont la participation est limitée.
- Exiger que les CDN reflètent de manière démontrable les besoins exprimés par les groupes les plus touchés par le changement climatique dans leurs plans et budgets afin d'alimenter un objectif de financement mondial plus crédible (NCQG).

Les solutions durables et justes à la crise climatique doivent être fondées sur un dialogue social significatif et efficace et sur la participation de toutes les parties prenantes, y compris les peuples autochtones, les communautés et les gouvernements locaux, les femmes, les jeunes et les enfants.

Résultats du premier bilan mondial. (paragraphe 9)

RECOMMANDATIONS POUR LES GOUVERNEMENTS

- Améliorer la transparence des processus de prise de décision concernant les CDN à l'approche de l'échéance de 2025 pour les CDN révisées et au-delà dans le cadre du processus de mise en œuvre. Rapport sur la conception et la mise en œuvre des CDN et leur impact sur les objectifs de développement du pays.
- Mettre en place des mécanismes ou des critères de référence conformes à l'Accord de Paris et au règlement de Paris qui font référence à l'inclusion et à la participation des peuples autochtones, des communautés locales, des femmes, des jeunes et d'autres groupes marginalisés. Ceux-ci doivent garantir et démontrer que les processus de la CDN sont participatifs et inclusifs et inclure notamment :
 1. La facilitation de l'engagement et de la participation, soit directement, soit par l'intermédiaire de la société civile.
 2. L'identification des obstacles à la participation liés aux normes de genre, au handicap, à la langue, à l'économie, à la culture, à la pauvreté, à l'âge, aux conflits et à d'autres facteurs, et la réalisation d'ajustements pour surmonter ces obstacles.⁵⁶
 3. Comment les contributions de la société civile et des communautés ont été prises en compte dans le processus.
- Veiller à ce que les politiques et les stratégies soient conçues pour remédier aux inégalités existantes et donner la priorité aux populations les plus vulnérables. Intégrer les principes d'équité et de justice sociale dans l'élaboration des CDN en tenant compte des besoins et des perspectives des communautés marginalisées, en particulier celles qui sont touchées par le changement climatique, et en prenant des mesures pour lutter contre le changement climatique.

- Fournir des ressources adéquates et renforcer les capacités pour permettre à toutes les parties prenantes de participer efficacement au processus de la CDN, en particulier dans les zones les plus touchées par le changement climatique et parmi les groupes potentiellement concernés par les mesures de lutte contre le changement climatique.
- S'efforcer de garantir une approche globale de la société dans la planification, le suivi et la mise en œuvre des mesures climatiques au niveau national, en reconnaissant que les mesures envisagées auront des effets différents selon l'appartenance ethnique, le sexe, la situation géographique et le statut économique.
- Veiller à ce que les engagements pris dans les CDN de chaque pays contribuent à la justice climatique et à la réduction des inégalités, notamment en s'attaquant aux injustices raciales, sexistes et socio-économiques.

RECOMMANDATIONS POUR LES AGENCES DES NATIONS UNIES, LES AGENCES DE COOPÉRATION TECHNIQUE ET LES DONATEURS

- Soutenir les gouvernements à tous les niveaux en leur apportant une assistance technique et en renforçant leurs capacités afin d'élaborer et de mettre en œuvre des CDN participatives, inclusives et centrées sur les populations.
- Dans le cadre du soutien permanent aux processus de la CDN, qu'il s'agisse de la révision, du suivi ou de la mise en œuvre, soutenir la participation de toutes les parties prenantes, en particulier les communautés marginalisées, les jeunes et les femmes, et prendre des mesures pour remédier à la situation lorsque ce n'est pas le cas.
- Faciliter le partage des connaissances et l'apprentissage par les pairs entre les pays afin de promouvoir les meilleures pratiques en matière d'élaboration et de mise en œuvre de CDN inclusives.
- Fournir des fonds pour aider la société civile locale à participer à la planification climatique et aux processus des CDN en particulier, y compris pour faire les choses contenues dans les « recommandations pour la société civile » ci-dessous.

RECOMMANDATIONS POUR LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Préconiser que les gouvernements mettent en place des mécanismes ou des lignes directrices qui garantissent des processus de CDN participatifs et inclusifs, tant pour la révision des plans que pour leur suivi et leur mise en œuvre.
- Suivre la conception et la mise en œuvre des CDN afin de s'assurer qu'elles sont inclusives et centrées sur la population.
- Chercher des moyens novateurs de s'associer aux gouvernements pour rendre les processus des CDN plus inclusifs et plus centrés sur les personnes.

- Avant les discussions sur les CDN, s'engager dans les réseaux et les alliances pour préparer les processus des CDN, notamment pour élaborer des positions communes sur les actions nécessaires pour l'atténuation et l'adaptation et pour faire avancer les intérêts des parties diverses et vitales de la société représentées collectivement par ces réseaux.
- Établir des partenariats avec les organisations communautaires, les groupes de défense des droits de l'homme et des droits des femmes, les peuples autochtones, les agriculteurs, les pêcheurs et leurs communautés, entre autres, pour veiller à ce que les contributions aux processus des CDN reflètent les besoins des personnes les plus vulnérables au changement climatique et promeuvent les droits de l'homme et l'égalité entre les hommes et les femmes.
- Lorsque les connaissances techniques des communautés impactées par le changement climatique et de la société civile =, au-delà des groupes environnementaux, sont limitées, il faut soutenir une sensibilisation accrue aux questions climatiques, aux implications de la transition climatique et aux façon de s'impliquer et de s'engager dans les processus de définitions et révisions des CDN, les plans nationaux d'adaptation (PAN), les LTS et autres processus climatiques pertinents.

Parmi les ressources utiles, citons l'outil « People's NDC »⁵⁷ de l'alliance CLARA, conçu pour aider la société civile et les groupes autochtones à comprendre et à s'impliquer dans les plans nationaux de lutte contre le changement climatique. La « Climate Toolbox » du Partenariat CDN est également une riche source de matériel utile pour les gouvernements et la société civile.⁵⁸

NOTES

- ¹ UNFCCC. (2023). 2023 NDC Synthesis Report. Consulté le 7 janvier 2024 sur <https://unfccc.int/ndc-synthesis-report-2023>
- ² UNFCCC. (2023). First global stocktake. Proposal by the President Draft decision -/CMA.5. Consulté le 7 janvier 2024 sur https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2023_L17_adv.pdf
- ³ Pour une réflexion plus approfondie sur le potentiel des CDN à contribuer à la transformation de l'agriculture, voir World Resources Institute. (2019). Enhancing NDCs: Opportunities in agriculture.. Consulté le 14 janvier 2024 sur <https://policy-practice.oxfam.org/resources/enhancing-ndcs-opportunities-in-agriculture-620922/>
- ⁴ Selon le rapport « Land Gap », « Les gouvernements ont proposé environ 1 milliard d'hectares de terres pour l'élimination du carbone dans le cadre de leurs engagements en matière d'atténuation du changement climatique » The Land Gap Report. (2023). Land Gap Report Briefing Note 2023 Update. Consulté le 7 janvier 2024 sur <https://landgap.org/2023/update>
- ⁵ Preamble, UN. (2015). Preamble Paris Agreement. Consulté le 7 janvier 2024 sur https://unfccc.int/sites/default/files/english_paris_agreement.pdf
- ⁶ Cela ne s'applique qu'aux signataires de l'Accord de Paris. Les pays qui n'ont pas signé sont l'Iran, la Libye, l'Erythrée et le Yémen.
- ⁷ UN. (2015) Paris Agreement Article 4, paragraph 2: Consulté le 7 janvier 2024 sur https://unfccc.int/sites/default/files/english_paris_agreement.pdf
- ⁸ Dencer-Brown, A.M., Shilland, R., et al. (2022). 'Integrating blue: How do we make nationally determined contributions work for both blue carbon and local coastal communities?' *Ambio* 51 (9), 1978–1993. See also Daniel Barragan and Olimpia Castillo Blanco. 'Importancia del Acuerdo de Escazu para garantizar el derecho a la información, transparencia y participación ciudadana en los procesos de NDC' in *Una marada a las NDC de America Latina y su actualización en un contexto de crisis múltiple*, Observatorio Latinoamericano para la Acción Climática (2023).
- ⁹ Article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme ; article 25 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques ; article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant ; article 7 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ; article 29 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Également la Convention de 1998 sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, communément appelée Convention d'Aarhus, et l'Accord régional de 2018 sur l'accès à l'information, la participation du public et la justice en matière d'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes, également connu sous le nom d'Accord d'Escazú.
- ¹⁰ United Nations Sustainable Development Goals. Consulté sur <https://sdgs.un.org/goals/goal16>
- ¹¹ UNFCCC. (2023). Paragraphes 9, 116, 158 in Outcome of the first global stocktake. Consulté le 7 janvier 2024 sur <https://unfccc.int/documents/631600>
- ¹² Décision 4/CMA.1 , ou le règlement de Paris. Consulté le sur https://unfccc.int/sites/default/files/resource/4-CMA.1_English.pdf , Annexe 1
- ¹³ UNFCCC. (2023c). Summary of the intersessional workshop to develop elements and inform the work of the joint contact group of the first global stocktake under the Paris Agreement. Consulté le 7 janvier 2024 sur <https://unfccc.int/documents/632959>
- ¹⁴ UN. (2015). Paris Agreement. Consulté le 7 janvier 2024 sur https://unfccc.int/sites/default/files/english_paris_agreement.pdf
- ¹⁵ IPCC. (2022). Working Group II Contribution to the IPCC Sixth Assessment Report on Climate Change Impacts, Adaptation and Vulnerability, Summary for Policy Makers , para D.2.1.. Consulté le 7 janvier 2024 sur https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_SummaryForPolicymakers.pdf
- ¹⁶ Dencer-Brown, A.M., Shilland, R., et al.
- ¹⁷ Hofman, E. and van der Gaast, W. (2018). 'Enhancing ambition levels in nationally determined contributions—Learning from Technology Needs Assessments'. *Wiley Interdisciplinary Reviews: Energy and Environment*, 8(1), p.e311.

- ¹⁸ Miguel Ramirez, A. (2019). Dialoguemos NDC: A participatory process for NDC implementation in Peru, NDC Partnerships. Dialoguemos NDC. Consulté le 7 janvier 2024 sur <https://ndcpartnership.org/knowledge-portal/good-practice-database/dialoguemos-ndc-participatory-process-ndc-implementation-peru>
- ¹⁹ Wijenayake, V., Mombauer, D., Singh, P.M. and Nadiruzzaman, M. (2020). 'Policy gaps and needs analysis for the implementation of NDCs on adaptation and loss and damage in Bangladesh, Nepal, and Sri Lanka'. APN Science Bulletin, 10(1). <https://www.apn-gcr.org/bulletin/article/policy-gaps-and-needs-analysis-for-the-implementation-of-ndcs-on-adaptation-and-loss-and-damage-in-bangladesh-nepal-and-sri-lanka/>
- ²⁰ Climate Action Network Tanzania. (2021)., Position Paper: Local community participation in energy sector, a catalyst towards renewable energy breakthrough to sustainable development in Tanzania. Consulté le 7 janvier 2024 sur <https://www.cantz.or.tz/file/faeb2e99e1efae0731a4c6930915ad53>
- ²¹ Figari, A. and Vega, J.L. (2018). Paving the way for success: a comprehensive participatory process for NDC implementation in Peru. NDC Partnership. Consulté le 8 février 2024. <https://ndcpartnership.org/knowledge-portal/good-practice-database/paving-way-success-comprehensive-participatory-process-ndc-implementation-peru>
- ²² UNESCO. (2020). Integrating Action for Climate Empowerment into Nationally Determined Contributions: A short guide for countries. UNCC. Consulté le 7 janvier 2024 sur https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Guide_Integrating%20ACE%20into%20NDCs.pdf
- ²³ ibid
- ²⁴ UNFCCC. (2023b). Technical dialogue of the first global stocktake: Synthesis report by the co-facilitators on the technical dialogue. Consulté le 7 janvier 2024 sur <https://unfccc.int/documents/631600>
- ²⁵ UNDP. (2021a). Nationally Determined Contributions (NDC) Global Outlook Report 2021: The State of Climate Ambition. Consulté le 7 janvier 2024 sur <https://www.undp.org/publications/nationally-determined-contributions-ndc-global-outlook-report-2021-state-climate-ambition>
- ²⁶ UNFCCC. (2023). 2023 NDC Synthesis Report. Consulté le 28 janvier 2024 sur <https://unfccc.int/ndc-synthesis-report-2023>
- ²⁷ UNFCCC. (2021). Executive Summary by the Standing Committee on Finance of the First Report on the determination of the needs of developing country Parties related to implementing the Convention and the Paris Agreement. Consulté le 7 janvier 2024 sur <https://unfccc.int/topics/climate-finance/workstreams/determination-of-the-needs-of-developing-country-parties/first-report-on-the-determination-of-the-needs-of-developing-country-parties-related-to-implementing>
- ²⁸ Les plans nationaux pour l'énergie et le climat (PNEC) constituent le cadre dans lequel les États membres de l'UE décrivent leurs objectifs, politiques et mesures en matière de climat et d'énergie - ils alimentent la CDN de l'UE.
- ²⁹ Danish Institute For Human Rights. (2023). Human rights in climate actions. Consulté le 7 janvier 2024 sur <https://www.humanrights.dk/publications/human-rights-climate-actions>
- ³⁰ International Climate Initiative. (2021) On the road to 2025- Lessons for effective NDC update support. GIZ. Consulté le 7 février 2024 sur <https://www.international-climate-initiative.com/en/iki-media/publication/on-the-road-to-2025-lessons-for-effective-ndc-update-support-1624>
- ³¹ Oxfam. (2022). Towards a Just Energy Transition <https://policy-practice.oxfam.org/resources/towards-a-just-energy-transition-implications-for-communities-in-lower-and-mid-621455/>
- ³² Contrairement aux CDN, les stratégies de développement à faible émission de gaz à effet de serre à long terme ne sont pas obligatoires en vertu de l'Accord de Paris, mais elles sont encouragées pour mieux encadrer les efforts visant à atteindre l'objectif à long terme [Accord de Paris, article 4, paragraphe 19 : https://unfccc.int/sites/default/files/english_paris_agreement.pdf
- ³³ La promesse climatique du PNUD se présente comme la plus grande offre unique de soutien au renforcement des engagements nationaux en matière de climat, soutenant 120 pays et 80 % des pays en développement. <http://climatepromise.undp.org>
- ³⁴ Notamment par l'intermédiaire du partenariat NDC, une coalition mondiale qui offre une assistance technique et un financement pour aider les pays à respecter leurs engagements nationaux en matière de climat. Le partenariat a mobilisé 51 millions d'USD au total pour soutenir les mises à jour de la CDN 2020/2021 <https://enhancement.ndcpartnership.org/>
- ³⁵ Les organisations d'experts constituent une vaste catégorie qui fait également référence aux ONG d'experts, telles que les ONG internationales spécialisées dans la conservation.

- ³⁶ UNFCCC. (2023). 2023 NDC Synthesis Report. Consulté le 28 janvier 2024. Voir le paragraphe 21. <https://unfccc.int/ndc-synthesis-report-2023>
- ³⁷ Les premières CDN, souvent appelées CDN provisoires, ont été soumises en 2015. Chaque pays est ensuite tenu de réviser sa CDN tous les cinq ans. Pour de plus amples informations à ce sujet, consultez le site <https://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/nationally-determined-contributions-ndcs>
- ³⁸ Donges, L., Stolpe, F., Sperfeld, F. and Kovac, S. (2021). Building civic space for people centered climate action? Opportunities and limitations of civil society participation in climate policy-making in nine countries. Independent Institute for Environmental Issues. Berlin
- ³⁹ Les populistes cherchent à tirer profit du contrecoup du changement climatique, Financial Times 25/11/2023
- ⁴⁰ Ces résultats doivent être considérés comme une indication générale des types de groupes exclus, plutôt que comme une enquête précise sur les personnes exclues. Les chercheurs n'ont pas utilisé de liste standard pour vérifier qui était impliqué, mais ont demandé aux informateurs si des groupes 'pertinents' avaient été laissés de côté...
- ⁴¹ Voir note 25.
- ⁴² Bloomberg. Consulté le 7 janvier 2024 sur <https://www.bloomberg.com/graphics/2015-ungoverned-world/>
- ⁴³ Les 37 pays classés par la Banque mondiale comme fragiles et en proie à des conflits se retrouvent dans le dernier quart des pays les plus vulnérables au changement climatique. Voir Oxfam. (2023). Forgotten frontlines: looking at the climate finance going to fragile and conflict affected states in 2019-20. Consulté le 7 janvier 2024 sur <https://www.oxfam.org/en/press-releases/forgotten-frontlines-looking-climate-finance-going-fragile-and-conflict-affected>
- ⁴⁴ UNDP. (2020). A typology and analysis of climate-related security risks in the first round Nationally Determined Contributions. Consulté le 7 janvier 2024 sur <https://www.undp.org/publications/typology-and-analysis-climate-related-security-risks-first-round-nationally-determined-contributions>
- ⁴⁵ Donges, L., Stolpe, F., Sperfeld, F. et Kovac, S. (2020): Civic space for participation in climate policies in Colombia, Georgia and Ukraine. Independent Institute for Environmental Issues. Berlin. ISBN 978-3-935563-42-0.
- ⁴⁶ Alors que les termes ONG et OSC sont utilisés de manière interchangeable dans certains contextes, il est reconnu, également dans le cadre de la CCNUCC, que les communautés locales et les peuples autochtones devraient être reconnus comme des groupes distincts (voir <https://lcipp.unfccc.int/>). Si certaines OSC peuvent représenter les points de vue des communautés locales, ce n'est pas toujours le cas.
- ⁴⁷ Selon le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, « l'espace civique permet aux individus et aux groupes de contribuer à l'élaboration des politiques qui affectent leur vie, notamment en accédant à l'information, en engageant le dialogue, en exprimant leur dissidence ou leur désaccord et en se regroupant pour exprimer leur point de vue ». Pour de plus amples informations sur la détérioration de l'espace civique, consulter le site <https://www.ohchr.org/en/civic-space> and https://monitor.civicus.org/globalfindings_2023/
- ⁴⁸ Bilan mondial indépendant. Lettre ouverte : « Les dirigeants de l'Asie du Sud-Est appellent à une action climatique audacieuse lors de la COP28 » <https://climateworks.org/wp-content/uploads/2023/11/SEA-Open-Letter.pdf>
- ⁴⁹ Tiré d'une recherche non publiée d'Oxfam pour ce document avec des informateurs clés en Ouganda et au Burkina Faso.
- ⁵⁰ The Clara Guide to Nationally Determined Contributions. Consulté sur <http://peoplesndc.org> (Français: <https://lacndupeuple.org/>)
- ⁵¹ NDC Partnership. Consulté sur <http://www.ndcpartnership.org>
- ⁵² Green Climate Fund. (2023). Readiness and Preparatory Support Programme Guidebook. Consulté le 7 janvier 2024 sur <https://www.greenclimate.fund/document/readiness-and-preparatory-support-guidebook>
- ⁵³ Oxfam International. (2023). Climate Equality: A planet for the 99%. Oxfam Policy & Practice. Consulté le 20 janvier 2024 sur <https://policy-practice.oxfam.org/resources/climate-equality-a-planet-for-the-99-621551/>
- ⁵⁴ Paragraphe 20, Décision 4/CMA.1, ou le règlement de Paris https://unfccc.int/sites/default/files/resource/4-CMA.1_English.pdf

⁵⁵ UNFCCC. (2023). New Analysis of National Climate Plans: Insufficient Progress Made, COP28 Must Set Stage for Immediate Action. Consulté le 7 janvier 2024 sur <https://unfccc.int/news/new-analysis-of-national-climate-plans-insufficient-progress-made-cop28-must-set-stage-for-immediate>.

⁵⁶ Des conseils détaillés peuvent être trouvés dans les United Nations Human Rights. (2022). Integrating Human Rights In Nationally Determined Contributions A Toolkit For Practitioners. Consulté le 28 janvier 2024 sur https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/issues/climatechange/publications/2022-12-09/Integrating-Human-Rights-in-Nationally-Determined-Contributions_Toolkit-for-Practitioners.pdf

⁵⁷ The Clara Guide to Nationally Determined Contributions. Consulté sur <http://peoplesndc.org>

⁵⁸ NDC Partnership (n.d.). About the Climate Toolbox | NDC Partnership. Consulté le 7 janvier 2024 sur <https://ndcpartnership.org/knowledge-portal/climate-toolbox/about>

Méthodologie de recherche

Ce bref rapport est basé sur les résultats d'une enquête menée dans plusieurs pays. Oxfam a commandé des recherches dans 11 pays, où Oxfam n'a pas été activement engagé dans les processus CDN (pour la plupart), mais où il met en œuvre des programmes de justice climatique. Ces pays sont le Bangladesh, le Brésil, le Cambodge, le Tchad, l'Indonésie, le Kenya, le Mozambique, le Territoire palestinien occupé (TPO), le Sénégal, la Zambie et le Zimbabwe.

Les groupes de recherche de chaque pays ont utilisé une variété de méthodes, y compris des études exploratoires, des entretiens avec les parties prenantes, des enquêtes et d'autres outils pour répondre aux principales questions de recherche. Les études nationales ont été documentées dans des rapports et ont fait l'objet d'un examen par les pairs pour en vérifier l'exhaustivité et l'exactitude.

Les questions examinées dans le cadre du processus de recherche étaient les suivantes :

Comment les CDN ont-elles été élaborées ? Comment la société civile a-t-elle été consultée ?

Dans quelle mesure la société civile a-t-elle pu exercer une influence et participer ? Les perspectives de la société civile ont-elles été activement exclues ou mises de côté ?

Les groupes concernés ont-ils été inclus ? Des groupes pertinents qui auraient dû être inclus ont-ils été exclus ?

Le processus a-t-il respecté le droit des peuples autochtones à un consentement préalable, libre et éclairé (FPIC) ?

La participation de la société civile aux processus des CDN a-t-elle été suffisante ?

Les processus de consultation ont-ils favorisé la transparence, minimisé les inégalités et évité l'exercice d'une influence économique ou politique indue dans la conception et la mise en œuvre des CDN ?

En plus de ce qui précède, Oxfam a également recueilli des informations et des analyses au niveau national dans trois pays où elle s'est activement engagée dans les processus des CDN - le Burkina Faso, le Pérou et l'Ouganda. Ces études ont évalué l'expérience d'Oxfam et de ses partenaires en matière de processus CDN. Bien que les études menées dans ces pays ne visaient pas directement à comprendre dans quelle mesure les CDN ont été participatives et inclusives, nous avons pu en tirer des informations importantes sur les processus des CDN.



OXFAM

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 21 organisations qui, en collaboration avec ses partenaires et alliés, s'adresse à des millions de personnes dans le monde entier. Ensemble, nous nous attaquons aux inégalités pour mettre fin à la pauvreté et à l'injustice, aujourd'hui et à long terme - pour un avenir égalitaire. Pour de plus amples informations, veuillez écrire à l'une des agences ou visiter le site suivant www.oxfam.org.

Oxfam America (www.oxfamamerica.org)

Oxfam Aotearoa (www.oxfam.org.nz)

Oxfam Australia (www.oxfam.org.au)

Oxfam-in-Belgium (www.oxfamsol.be)

Oxfam Brasil (www.oxfam.org.br)

Oxfam Canada (www.oxfam.ca)

Oxfam Colombia (lac.oxfam.org/countries/colombia)

Oxfam France (www.oxfamfrance.org)

Oxfam Germany (www.oxfam.de)

Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)

Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)

Oxfam IBIS (Denmark) (www.oxfamibis.dk)

Oxfam India (www.oxfamindia.org)

Oxfam Intermón (Spain) (www.oxfamintermon.org)

Oxfam Ireland (www.oxfamireland.org)

Oxfam Italy (www.oxfamitalia.org)

Oxfam Mexico (www.oxfammexico.org)

Oxfam Novib (Netherlands) (www.oxfamnovib.nl)

Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Oxfam South Africa (www.oxfam.org.za)

KEDV (www.kedv.org.tr)